



DOCUMENT DE TRAVAIL

CULTURE, CITOYENNETÉ ET RAYONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

Nous considérons que la culture est un droit humain inaliénable. La création culturelle est un facteur universel de citoyenneté, particulièrement lorsque nous sommes à l'étranger, c'est à la fois un vecteur de rencontre, d'échanges, de connaissances et d'enrichissements mutuels. La culture est un socle pour le rayonnement de la Francophonie et les nombreux projets menés en témoignent.

La richesse du réseau culturel français, via ses Alliances, ses Instituts, ses écoles mais aussi des initiatives citoyennes et associatives, est un atout pour défendre l'exception culturelle française qui est complémentaire d'une Francophonie active et engagée. Pourtant, la place de la France est mise à rude épreuve par manque de moyens, manque d'ambitions, et par une trop grande diversification des actions et des programmes. Cela a plusieurs fois été rappelé, notamment par la Sénatrice Claudine Lepage, il est nécessaire de passer d'une diplomatie culturelle d'influence à une diplomatie culturelle de confluence.

Dès 2001, le Député Yves Dauge tirait la sonnette d'alarme dans un rapport parlementaire sur **les centres culturels français à l'étranger** et faisait 3 propositions qui restent d'actualité :

- d'identifier clairement une **instance de commandement et d'élaboration de la stratégie du dispositif culturel français à l'étranger** ;
- d'aménager un **espace de discussion interministériel** entre les ministères des affaires étrangères, de la culture, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche en matière de pilotage de l'action culturelle extérieure ;
- de préserver l'**autonomie de gestion** des instituts et centres culturels.

Vingt ans après, la situation qui n'a pas évolué met plus que jamais à mal notre réseau culturel à l'étranger qui a été à l'arrêt suite à la pandémie du COVID-19. C'est ce qu'a rappelé la pétition intitulée "Sauvons nos Alliances Françaises" signé par plus de 10.000 personnes.

Parmi les échanges collectifs menés au sein de l'équipe de travail, nous retenons les propositions suivantes :

POUR UN RÉSEAU CULTUREL DE CONFIANCE

- 1 **Veiller à une juste revalorisation annuelle des crédits du programme 185** (+0,2% en 2021) consacrés à la Diplomatie culturelle et d'influence qui est un des trois piliers fondamentaux de la politique étrangère globale. Aller vers une programmation pluriannuelle stratégique de la diplomatie culturelle et d'influence;
- 2 **Lancer un plan d'urgence pour sauver les Alliances Françaises dès l'examen budgétaire 2022** qui aura lieu juste après les élections sénatoriales.
- 3 Permettre aux élus consulaires, à la fois au niveau local et ou ceux siégeant à l'AFE, d'être **associés aux instances de concertation des Alliances Françaises et des Instituts Français**, au même titre qu'ils le sont déjà pour les Conseils d'établissements des écoles.
- 4 Inviter une délégation d'élus consulaires à participer au congrès mondial des Alliances Françaises et aux journées du réseau de coopération et d'action culturelle
- 5 Initier des mutualisations de nos implantations culturelles et linguistiques (Instituts français, Alliances françaises, etc) avec d'autres pays francophones.

Vous souhaitez contribuer à ce texte ?

Pour enrichir ou formuler de nouvelles propositions, n'hésitez pas à nous écrire à coordination@francaisdanslemonde.fr



FRANCAIS.ES
DANS LE MONDE

« UNE CHANCE POUR LA FRANCE »

Segolene Royal

DOCUMENT DE TRAVAIL

CULTURE, CITOYENNETÉ ET RAYONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE ET AUDIOVISUELLE DE LA FRANCE ACCESSIBLE À TOUS

- 6 Élargir le Pass Culture selon des modalités à préciser aux jeunes Français de l'étranger.
- 7 Donner de nouvelles marges de manœuvres à l'audiovisuel extérieur de la France. Bien que les modes de fonctionnement soient différents, le budget de la Deutsche Welle est d'environ 400 millions d'euros par an à horizon 2022, celui de la BBC à 350 millions, contre 254 millions pour France Médias Monde.
- 8 Soutenir le Plan de transformation numérique du réseau culturel.

POUR UNE DIFFUSION DES VALEURS FRANCOPHONES PARTOUT DANS LE MONDE

- 9 Augmenter la contribution de la France au budget de TV5 Monde comme le préconise un avis de l'Assemblée des Français de l'étranger de mars 2021.
- 10 Rendre obligatoire la publication en langue française des travaux scientifiques qui bénéficient de financements publics.
- 11 Agir pour la création d'un ERASMUS Francophone qui serait porté par l'OIF.
- 12 Systématiser les littératures francophones dans les programmes scolaires français.
- 13 Généraliser l'offre d'apprentissage du français professionnel au sein des instituts français, des alliances françaises dans les pays émergents.
- 14 Redonner les crédits nécessaires à la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) pour payer le salaire de son permanent.

Vous souhaitez contribuer à ce texte ?

Pour enrichir ou formuler de nouvelles propositions, n'hésitez pas à nous écrire à coordination@francaisdanslemonde.fr